

ASUS

BLACK FRIDAY

100€ REMBOURSÉS*

SUR 100% DES SCREENPADS



ScreenPad Plus⁽¹⁾ & ScreenPad⁽²⁾

Votre second écran embarqué

Du 25 novembre au 03 décembre inclus

*Voir modalités et conditions au verso et sur <https://www.asus-offrespromotionnelles.fr>

BLACK FRIDAY

100€ remboursés pour l'achat d'un produit avec ScreenPad

COMMENT BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT ?

- 1 Achetez, entre le 25 novembre et le 3 Décembre 2019 inclus, un ordinateur portable ASUS équipé d'un ScreenPad® ou d'un ScreenPad® Plus, parmi les références suivantes, immédiatement disponible en stock lors de l'achat :

**S432 & S532 // UX480 & UX580 // UX334, UX434 & UX534 // UX562 //
UX463 et UX563 // UX481 & UX581**

Attention : L'offre est limitée aux 3000 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site internet www.asus-offrespromotionnelles.fr (compteur en ligne).

- 2 Si vous le souhaitez, vous pouvez partager votre expérience sur le site de votre revendeur. Il ne s'agit pas d'une étape obligatoire.
- 3 Connectez-vous obligatoirement dans les 14 jours calendaires suivant votre achat sur le site www.asus-offrespromotionnelles.fr pour pré inscrire votre dossier : Remplissez le formulaire d'inscription comprenant vos coordonnées et les détails de votre achat.
- 4 Imprimez le récapitulatif de votre participation et préparez les pièces suivantes pour la constitution de votre dossier :
 - Les ou l'étiquette(s) complète(s) originale(s) découpée(s) de la boîte de votre ordinateur* comportant le code-barres (13 chiffres commençant par 471) et le numéro de série (code à 15 caractères).
 - Votre ticket de caisse ou la facture original(e) ou photocopié(e) correspondant à l'achat de votre ordinateur portable.
 - Vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC) émanant d'une banque domiciliée en France.

Envoyez impérativement par voie postale ces éléments dans une enveloppe suffisamment affranchie dans les 14 jours calendaires suivant votre achat (cachet de la poste faisant foi) à :

**TAKE OFF N°2023 - ODR 100€ ASUS
CS 50454
13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération, service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (2023) dans l'objet de votre email.

Nous vous conseillons de procéder à un envoi avec lettre suivie et de conserver une copie de votre dossier.

Offre réservée aux particuliers, détenteurs d'un compte bancaire domicilié dans une banque française et résidant en France Métropolitaine (Corse incluse), valable du 25 novembre au 3 Décembre 2019 inclus dans les magasins participants, limitée à une demande et un produit par foyer (même nom et/ou même adresse, et/ou même IBAN/BIC). Frais d'envoi et de participation non remboursés. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire exclusivement sous 10 à 12 semaines environ à réception de votre dossier complet. Toute demande illisible, incomplète, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra être satisfaite.

La société ASUS ne pourrait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage, etc.). Il appartient au participant de conserver les preuves d'achat pour toute réclamation.

Aucune demande/ réclamation ne sera prise en compte au-delà du 29 février 2020. Le produit acheté doit être un produit neuf et non ouvert. Toute participation avec un produit d'occasion, reconditionné, un modèle d'exposition ou acheté sur une Marketplace sera traitée comme non conforme. Le produit doit être acheté en France, à un distributeur implanté en France. Si le produit est acheté sur Internet, il doit s'agir d'un site marchand implanté en France, et le produit doit avoir été livré en France.

*Toute participation faite avec un code-barres non découpé de sa boîte sera systématiquement traitée comme non conforme.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : service.consommateur@take-off.fr